



## OUVERTURE de la MAIRIE

Dans le respect des consignes sanitaires:  
Il est préférable de contacter la mairie avant de  
venir au: **04 72 24 91 12**

ou par mail : [mairie@treves69.fr](mailto:mairie@treves69.fr)

Consultez toutes infos communales ainsi que l'Info-Trèves  
sur le site de la commune de Trèves :

<http://mairie-treves69.com>

Retrouvez toutes les Infos  
de Vienne Condrieu Agglomération sur le site:  
<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>

Les salles communales restent fermées à la  
réservation pour les particuliers et associations  
jusqu'à nouvel ordre, dans l'attente des prochaines  
directives.

Les parcs sont ouverts au public dans le respect des  
consignes sanitaires: Gestes Barrière et distanciation.

## Nuisances sonores

Les rassemblements sous la halle ou aux alentours de la Trèverie créent des nuisances  
pour les riverains.  
Chacun est invité à veiller à respecter la tranquillité des habitants et notamment aux  
heures tardives.

## ECOLE de TREVES Année Scolaire 2020 / 2021

INSCRIPTIONS  
pour la rentrée 2020



**Inscriptions** : Afin de valider toutes les  
pré-inscriptions pour la rentrée 2020, merci  
à toutes les familles de contacter au plus tôt  
l'Ecole: **Nadine VIGAUD** au **04 72 24 90 69**

Inscription définitive      photocopie du livret de famille  
Dossier complet              (parents + enfant concerné)  
   Photocopie du carnet de vaccination

## OUVERTURE de la bibliothèque



Des permanences se tiendront  
de 10h à 12h  
les samedis 4, 11, 18, et 25 juillet 2020

Pour la sécurité de tous, il est demandé de venir  
impérativement avec un masque.



## OPERATION PIZZA

Proposée par le Sou des Ecoles  
en collaboration avec la boulangerie  
« Au P'tit Creux du Pilat »

**Vendredi 3 JUILLET 2020**

Un bon de commande sera distribué dans vos  
boîtes aux lettres prochainement à retourner  
avant le 26 juin.

**Merci pour votre participation!!!!**



## Rappel des N° d'urgence :

**17** Police Secours  
**18** Pompiers SDIS  
**15** Samu  
**3919** Violences conjugales ou envoyez  
un SMS au **114**  
**119** Enfance en danger.  
**0800 23 13 13** Drogues Info service

En cas de panne ou problème sur les  
réseaux , appeler les N° d'URGENCE ,  
seuls services compétents pour vous  
apporter les renseignements nécessaires.

ERDF : 09 72 67 50 69

LYONNAISE DES EAUX :

-Service clientèle: 0977 409 443

-Urgences Techniques: 0977 401 131

FRANCE TELECOM : 10 14

LA POSTE : 3631 dysfonctionnement  
service courriers.



## MAIRIE ELECTIONS

En raison de l'épidémie du COVID-19, l'installation de la nouvelle équipe au sein du Conseil Municipal n'a pas pu se dérouler à la suite des élections municipales du dimanche 15 mars 2020.

Cette séance d'installation s'est déroulée mardi 26 mai dans la salle de la « Trèverie » sans public ; pour respecter les conditions adaptées à la situation sanitaire, masque et distanciation.

Sont élus:

Maire : Annick GUICHARD

Adjoints : Michel CHARMET . Erik CHAPELLE; Thérèse MOROT

Conseillers : Céline APAIX ; Sylvie COSTANZA ; Catherine FALCAND ; Monique IMBERT; Christophe LACHAUD ; Patrick LAFAY ; Franck NIAUDOT ; Laure RIVOIRON; Patrick ROLLE ; Jean-Jacques TISSIER ; Tony TORNAMBE

## ECOLE

Reprise de l'école le mardi 12 mai 2020 pour les GS Maternelle – CP - CM 2, puis semaines suivantes, accueil des autres classes progressivement dans le respect des consignes, gestes barrières et distanciation.

L'équipe municipale et l'école organisent au mieux la gestion de ce dispositif avec mise à disposition et renfort du personnel communal pour accueillir les enfants.

## TREVES EN VIGILANCE SECHERESSE

Par arrêté du 20/04/2020 le préfet du Rhône a placé en alerte sécheresse certaines zones du département et en vigilance sécheresse l'ensemble des cours d'eaux superficiels du département et de la métropole de Lyon en raison des déficits pluviométriques cumulés depuis plusieurs années. La mise en place de la situation de vigilance sécheresse a pour objectif d'alerter sur la sensibilité de la ressource et d'inviter les usagers (particuliers, industriels, agriculteurs, collectivités) à une utilisation économe de l'eau. Il est demandé à chacun d'être vigilant, de faire preuve de civisme et d'adopter les bons réflexes pour une gestion économe de l'eau (lutte contre les fuites par exemple).

<http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse>

## AMELIORATION DE L'HABITAT :

### REPRISE DES PERMANENCES D'INFORMATION SUR LES AIDES

Vous êtes propriétaires occupants ou bailleurs ? Vous avez un projet de rénovation énergétique ou d'adaptation de votre logement ?

N'hésitez pas à contacter par téléphone les conseillères de SOLIHA pour vous accompagner dans votre projet de travaux et vous renseigner sur les conditions d'éligibilité aux aides mises en place par l'Anah et Vienne Condrieu Agglomération.

#### Prochaines permanences :

- **Mercredi 1 juillet à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la mairie) de 14h à 16h, sur RDV ou par téléphone : 06 14 46 98 50.**

- **Mercredi 2 septembre en mairie d'Échalas, de 14h à 16h, sur RDV ou par téléphone : 06 14 46 98 50.**

**Le masque est obligatoire lors des RDV afin de respecter les mesures de sécurité sanitaire.**

Plus d'info : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/habitat/aides-renover-logement/aides-logement-rhone/>

Pour tout renseignement sur votre projet, vous pouvez joindre SOLIHA Rhône et Grand Lyon :

Tél : 04 37 28 70 20 Mail : [a.richard@solihha.fr](mailto:a.richard@solihha.fr)

Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition

# Infos Environnement

## BRUITS et NUISANCES de VOISINAGE

Par Arrêté Préfectoral 99.1667, les travaux de bricolage ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h00 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Merci de respecter ces consignes dans l'intérêt de tous afin d'entretenir de bons rapports de voisinage

## DECHETERIES - GESTION DES DECHETS

Depuis le 25 mai, le service de déchèterie a repris sur l'ensemble des sites de l'Agglo, aux horaires habituels

La collecte des vêtements, du linge de maison et des chaussures en silos par le Relais ne reprendra pas avant fin juin. Merci de reporter vos dépôts et dons.

**N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'accès obligatoire**  
(disponible en mairie muni d'un justificatif de domicile)

Pour plus d'informations : ☎ : 04 74 53 45 16 @ : [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)  
<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/dechets/les-decheteries/>

## LE BRULAGE A L'AIR LIBRE EST INTERDIT

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte) génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. Le brûlage de ces déchets est formellement interdit toute l'année, à la fois pour une question de sécurité (risque d'incendie) mais surtout en raison de ses effets sanitaires et environnementaux très dommageables (émissions de polluants). Le non respect de cette interdiction est passible d'une amende de 450 euros.



**Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts :**  
**Dépôts en déchetterie ou au jardin :** compostage individuel, paillis (avec la tonte ou les feuilles), broyage pour paillage empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité du sol.

## L'AMBROISIE :

### UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE AU COEUR DE NOS VILLES ET DE NOS CAMPAGNES

L'ambrosie est une plante invasive capable de se développer dans de nombreux milieux. Le pollen, émis en fin d'été, est très allergisant. C'est également une menace pour l'agriculture et la biodiversité.

L'ambrosie, un problème de santé individuelle ET publique. (20 % de la population allergique en Rhône-Alpes).

**Que faire si je vois de l'ambrosie ?** Chez moi : je l'arrache, de préférence avec des gants.

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup, je signale la zone infestée :

- à la mairie de la commune sur laquelle l'ambrosie est présente
  - par courrier électronique à [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr)
  - par téléphone au 0 972 376 888
- grâce à la plateforme SIGNALEMENT-AMBROISIE : <http://www.signalement-ambrosie.fr/index.html>  
Il revient à chacun d'entre nous de participer à la lutte.

Vienne Condrieu Agglomération entreprend des actions de lutte contre l'ambrosie :

- La coordination et l'accompagnement du réseau des référents communaux ambrosie.
- Un travail avec la Chambre d'Agriculture pour accompagner les intervenants agricoles.
- Le développement d'actions de sensibilisation en direction du grand public.
- Un plan de gestion sur les bords de routes communales (végétalisation, fauchage raisonné et spécifique, arrachage)



Plus d'infos : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/ambrosie/>

# Infos diverses

## DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE



### Déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre.**

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr) Téléphone : 01 49 55 82 22

**A NOTER** : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre)

## NE LAISSONS PAS LE MOUSTIQUE TIGRE S'INSTALLER!



**Nom scientifique :** *Aedes albopictus*

**Aspect :** noir à rayures blanches

**Taille :** plus petit qu'une pièce de 1 centime

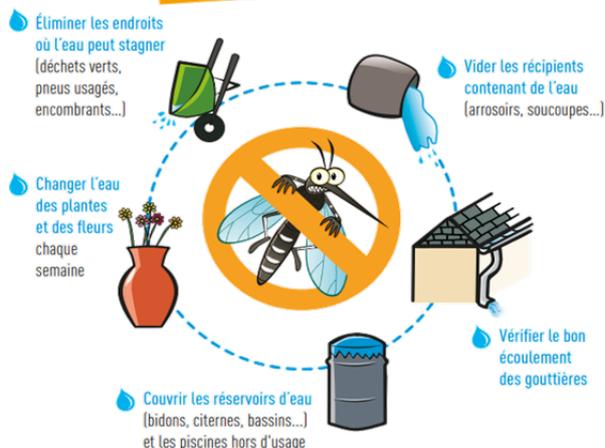
**Lieux de vie :** près des habitations, se déplace dans un rayon de 150m

**Lieux de ponte :** petites quantités d'eau stagnante

**Reproduction :** 200 oeufs par femelle en moyenne

### LES BONS GESTES À ADOPTER

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante.



## LE FRELON ASIATIQUE

## SIGNEZ SA PRESENCE!

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique? Prenez une photo et signalez votre suspicion:

→ Sur le site [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

→ Ou téléchargeant l'application mobile **Frelon Asiatique**



## Transport scolaire : les inscriptions sont ouvertes !

Toujours dans l'objectif de simplifier l'accessibilité de ses services aux usagers, Vienne Condrieu Agglomération vous propose pour la 3ème année, l'inscription en ligne au transport scolaire gratuit DOM'ÉCOLE.

Plus simple et plus rapide, cela dispense de remplir un dossier d'inscription papier !

**Du 8 juin au 10 juillet 2020 : inscrivez-vous !**

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/actualite/inscription-transport-scolaire-domecole/>

**Transports et déplacements Renseignements au : 04 74 78 78 89**

[transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

## JEUNESSE

JOB D'ÉTÉ Le BIJ de la Ville de Vienne et le PIJ de Vienne Condrieu Agglomération s'associent cette année encore pour la 18ème édition des Jobs d'été 2020. Le forum traditionnel ne pouvant être maintenu, nous avons lancé une campagne dématérialisée avec 2 outils pour aider les jeunes dans leurs recherches de jobs :

- Un padlet contenant tous les conseils CV, lettres motivation, sites ressources, offres hors territoire, international,... lien qu'il vous suffit de copier dans votre navigateur :

[https://padlet.com/jobseteviennecondrieu/mf\\_phgprmod89ckf](https://padlet.com/jobseteviennecondrieu/mf_phgprmod89ckf)

- Un groupe privé Facebook, qui réunira toutes les offres des entreprises du territoire Vienne-Condrieu. Le nom du groupe est indiqué dans le padlet.

Contact mail pour toute information : [jeunesse@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:jeunesse@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

Par ailleurs, durant cette période compliquée, l'équipe jeunesse reste en contact par voie numérique avec les jeunes si besoin : pour nous suivre et nous contacter : Facebook PIJ Vienne Condrieu Agglomération

Facebook Promeneur du Net : <https://www.facebook.com/sophie.pij.7>

## Point Information Jeunesse (PIJ) - Anim'Jeunes

Toutes les informations sont sur le portail famille <http://cc-regiondecondrieu.portail-defi.net/> (Programme, inscription en ligne, dossier d'adhésion, paiement des factures).

Le programme complet des Anim Jeunes d'été sera en ligne sur le portail famille courant juin.

Les liens pour nous suivre et nous contacter : Facebook PIJ Vienne Condrieu Agglomération

Facebook Promeneur du Net : <https://www.facebook.com/sophie.pij.7>

### **LES ANIM JEUNES sur le plateau**

Animations prévues sur le territoire en regroupant des activités sur Longes - Trèves - Les Haies pour faciliter l'accès aux animations pour les familles.

- 17 juillet : Détente, jeu d'eau et surprise ! 9h30 - 17h30 sur inscription à Trèves

- 24 juillet : Détente et veillée sous les étoiles : 14h00 - 22h00 sur inscription - Les Haies

- 27 au 31 juillet : Pimp tes vacances : Graff et art urbain - activités à la carte à construire : Longes

**Nouveau** : Le drive des Anim Jeunes vient à la rencontre des jeunes cet été du 20 au 24/07 de 14h à 22h : Discussion, échanges, construction d'activités avec les jeunes : une équipe à votre écoute !

**Contact : Tel. : 04.87.59.00.01 - Mail : [animjeune@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:animjeune@vienne-condrieu-agglomeration.fr)**

# Infos diverses



Parc  
naturel  
régional  
du Pilat

## « Bienvenue dans mon jardin au naturel »

Ce projet mis en place par le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement des Monts du Pilat a pour objectifs de valoriser les habitants du territoire engagés par des pratiques écologiques de jardinage, diffuser les bonnes idées et proposer des temps conviviaux ; il est cette année adapté sous deux formats :

- Appel à astuces de jardiniers : afin de valoriser et mutualiser les savoirs faire des jardiniers, encourager les débutants à se lancer et démontrer qu'avec peu, chacun peut cultiver un bout de terrain ou de balcon. Un appel est lancé afin de recueillir le maximum d'astuces écologiques, celles-ci seront réunies dans un document illustré qui sera diffusé largement.

Pour cela un petit questionnaire est en ligne : <https://framaforms.org/recueil-dastuces-jardins-1562078180>

- Semaine sur les techniques de jardinage au naturel : du 6 au 14 juin en partenariat avec le Réseau Compost Citoyen AuRA, chaque jour des articles et vidéos sur une thématique sont publiés en ligne et une permanence téléphonique gratuite est mise en place afin de répondre aux questions des habitants. Gaëlle TRIBUT 04 77 40 01 40



## Campagne de promotion « Vienne-Condrieu-Agglomération »

Clips diffusés sur France 3 au moment de la météo, du 1er au 28 juin.

> Sur tout le territoire de la région

- Météo diffusée du lundi au vendredi vers 12h00 en ouverture de l'édition régionale du 12/13
- Météo diffusée du lundi au dimanche vers 12h20 entre l'édition régionale et nationale du 12/13
- Météo diffusée du lundi au dimanche vers 19h17 entre l'édition régionale et nationale du 19/20

> Sur F3 Grand Rhône soit départements 01, 07, 26, 42 et 69

- Météo diffusée du lundi au dimanche vers 18h57 en ouverture de l'édition régionale du 19/20
- Météo diffusée du lundi au dimanche vers 20h10 juste après Tout le Sport

Le lien pour voir les clips : [Campagne de promotion Vienne Condrieu ... - YouTube](#)



## Votre plus beau marché de France 2020

### VOTEZ POUR LE MARCHÉ DE VIENNE, COUP DE CŒUR DU JT DE TF1

Le grand marché de Vienne a été choisi par le journal de 13 heures de Jean-Pierre Pernaut sur TF1 comme marché coup de cœur pour le territoire Rhône-Alpes, dans le cadre de l'opération « Coups de cœur pour nos marchés » qui vient de débuter.

Il s'agit d'une belle reconnaissance pour ce temps fort qui rassemble notamment de nombreux producteurs locaux, privilégie les circuits courts, fait la part belle aux produits de qualité, et qui, en temps normal, accueille jusqu'à 20 000 personnes chaque samedi matin dans un esprit méridional.

L'opération « Coups de cœur pour nos marchés » fonctionne sur le principe d'un vote destiné à désigner, d'ici au 10 juillet, le coup de cœur des téléspectateurs à l'échelle de la France.

Pour voter pour le marché de Vienne, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://votreplusbeaumarche.fr/marche/marche-de-vienne>

## FDSEA69 Concertation publique

du projet de charte d'engagements visant à recueillir les observations en application du décret n°2019-1500 du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité des zones d'habitation.

Dans un souci du « **Bien vivre ensemble** », la présente charte vise à favoriser le dialogue entre les habitants, les élus locaux et les agriculteurs et à répondre aux enjeux de santé publique liés à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques en agriculture, particulièrement à proximité des lieux habités.

Concertation publique du 18 mai 2020 à 8h00 au 18 juin 2020 à 20h00 inclus sur :

<http://fdsea69.concertationpublique.net>

